



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES**

Séance du 25 Novembre 2021

Question n°14

Autorisation pour le transfert du Siret principal du SMICTOM à compter du 1er avril 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le **25 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 19 Novembre 2021.

15 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 étaient représentés et 4 avaient donné pouvoir formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Nathalie CASTEIN, Jacky CHIPAUX, Serge MARLOT, Eric PARROT, Patrick MIESCH, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Sonia BISCHOFF, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Michel GALMICHE, Yves TESTON.

Étaient représentés : Chantal LESOU pour Arnaud DOYEN, Jean-Baptiste REMOND pour Gilles GROSJEAN, Jacqueline UHLEN pour Jean-Marie BERLINGER

Avaient donné procuration : Maryse GARNICHET à Eric BOILLETOT, Benoît CORNU à Yves TESTON, Patrick CARDOT à François BRESSON, Manon FURTER à Hervé UHLEN.

Étaient Excusés : Maxime BELTZUNG, Manon FURTER.

Étaient Absents : Patrick DEMOUGE, Alain FESSLER, Jean-Louis SALORT, Elisabeth WILLEMMAIN, Luc SENGLER.

Secrétaire de séance : Nathalie CASTEIN

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Date de Convocation : 19 Novembre 2021

Date d'affichage : 2 Décembre 2021



DELIBERATION

Vu la délibération n°23 du 3 Décembre 2015 autorisant la création d'un établissement secondaire du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne au 40 B Avenue Jean Moulin à Rougemont-le-Château,

Vu la délibération n° 13 du 25 Novembre 2021, autorisant la vente du bien immobilier au 13 B rue de Giromagny à Etueffont,

Actuellement le SMICTOM détient 2 Siret :

- Un Siret principal (200 075 133 0013) domicilié au 13B rue de Giromagny à Etueffont,
- Un Siret secondaire (200 075 133 0021) pour la partie bureaux de Rougemont-Le-Château (40B avenue Jean Moulin).

Les actes légaux, les factures... ne sont réalisés qu'à partir du SIRET principal. De ce fait, du courrier continue à arriver sur le site d'Etueffont nécessitant des déplacements quotidiens pour le récupérer.

Par anticipation par rapport à la délibération précédente et afin de faciliter la gestion du courrier arrivant ainsi que les différentes déclarations obligatoires, il est proposé de demander le transfert du SIRET principal du SMICTOM, à compter du 1^{er} avril 2022, au niveau du 40B avenue Jean Moulin à Rougemont-Le-Château en lieu et place des 2 Siret actuels.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à réaliser les actes nécessaires au transfert du Siret principal du SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne au 40B avenue Jean Moulin 90110 Rougemont-Le-Château au 1^{er} avril 2022.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le 2 Décembre 2021

30 Novembre 2021